

Le FIL

Le FIL est l'allocation d'une subvention à un particulier ou à une association, pour le soutien à un projet comportant un intérêt général à l'échelle locale.

Le FIL permet aux habitants de participer à la vie des quartiers, d'être acteurs de leur ville ; il permet de soutenir l'engagement citoyen des habitants à travers des initiatives locales favorisant les échanges, les rencontres et la convivialité.

Règlement :

- Ce dispositif s'adresse aux habitants, aux associations, aux ASL, aux amicales de locataires, de Cergy.
- Le dossier est obligatoirement visé par un agent municipal, référent du projet [ex : un agent d'une maison de quartier].
- Le dossier doit être déposé avant la manifestation ou l'action.
- Le FIL ne finance pas la totalité d'un projet.
- Le FIL est versé sur présentation d'un devis.
- Tout projet validé devra ensuite faire l'objet d'un bilan qualitatif et financier, accompagné de justificatifs des dépenses (factures, tickets de caisse...) à retourner au service aux associations. Dans le cas contraire aucun autre dossier ne sera financé.
- 750 euros maximum par projet.
- Appel à projet : 150 euros par projet.
- L'aide financière allouée sera validée en conseil municipal et fera l'objet d'un paiement par virement bancaire.
- Chaque porteur de projet devra déposer son dossier à l'agent municipal référent [ex : agent d'une maison de quartier] 4 à 5 semaines avant le passage en conseil municipal, où le dossier sera présenté. La date du prochain conseil municipal est consultable sur www.ville-cergy.fr

Dossier complet à remettre aux référents municipaux dans votre maison de quartier :

- | | |
|--|---|
| > Quartier des Hauts-de-Cergy :
Tél. : 01 34 32 04 76 | > Quartier Coteaux - Grand Centre :
Tél. : 01 34 33 77 90 |
| > Quartier Axe Majeur Horloge :
Tél. : 01 34 33 43 80 | > Quartier Orée du Bois - Bords d'Oise :
Tél. : 01 30 30 34 82 |

Fonds aux initiatives locales

Dossier de demande de subvention

Intitulé de l'action

Vous êtes :

• **Une association :**

N° de Siret :

Nom, prénom du président(e) :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

• **Un groupe d'habitants :**

Coordonnées de la personne porteur du projet :

Nom, prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Pour tout renseignement,
contacter le Service aux Associations
au **01 34 33 46 04 / ou 01 34 33 45 16**
ou bien par courriel :
associations@ville-cergy.fr

